



Assemblée générale

Distr. limitée
25 août 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session Deuxième Commission

Organisation des travaux de la Deuxième Commission

Note du Secrétariat

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Deuxième Commission seront indiquées dans la lettre que le Président de l'Assemblée adressera au Président de cette commission (A/C.2/61/1). On trouvera des informations générales sur ces questions dans la liste annotée (A/61/100).

Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, des dispositions concernant l'organisation des travaux prises par l'Assemblée au début de la session en cours (A/61/250) et de la disponibilité de la documentation. Le nombre de séances qu'il est proposé de consacrer au débat général sur les questions renvoyées à la Commission a été arrêté en fonction de l'expérience passée.

3. Conformément aux alinéas e) à g) du paragraphe 4 de la section D de l'annexe à la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, les questions suivantes ont été renvoyées à la Deuxième Commission : « Les technologies de l'information et des communications au service du développement »; « Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions » (pour examen chaque année); « Vers des partenariats mondiaux » (pour examen tous les deux ans) et « Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : participation de volontaires, les "Casques blancs", aux opérations de secours humanitaire et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par les organismes des Nations Unies » (pour examen tous les trois ans).



Liste des documents

4. L'attention est appelée sur les documents présentés à la Deuxième Commission au titre des questions qui lui sont renvoyées tels qu'ils sont mentionnés dans le projet de programme de travail, qui donne une idée complète du programme de travail de la Commission. Un additif au présent document fournit un complément d'information sur l'établissement des documents dont la Commission est saisie.

Durée des interventions

5. Comme par le passé, la Deuxième Commission a décidé de limiter à sept minutes les déclarations relatives à tous les points de l'ordre du jour, celles faites dans le cadre du débat général étant limitées à 15 minutes.

Pratiques et méthodes de travail

6. En application de la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, et en particulier des alinéas c) et d) du paragraphe 3 de la section C de son annexe, la Deuxième Commission utilise ou étend la pratique des débats interactifs et introduit la pratique des séances de questions.

Services de conférence et dispositions relatives aux réunions

7. Compte tenu des services de conférence mis à la disposition des grandes commissions de l'Assemblée générale, il est prévu d'allouer sept séances officielles par semaine en moyenne à la Deuxième Commission. Sauf indication contraire, les séances commenceront à 10 heures et à 15 heures. L'Assemblée générale a décidé de rappeler à ce propos aux délégations que la ponctualité est de la plus grande importance pour que les travaux soient organisés de manière efficace et harmonieuse et que l'Organisation puisse faire des économies. Comme l'Assemblée l'a décidé, il ne sera plus nécessaire qu'au moins un quart des membres de la Commission soient présents pour qu'une séance puisse être déclarée ouverte et que le débat puisse avoir lieu.

Consultations officielles

8. Compte tenu des mesures financières touchant les services de conférence et comme l'indique le programme de travail, certaines séances officielles allouées à la Deuxième Commission seront réservées aux consultations officielles menées sous la présidence des membres du Bureau de la Commission, de manière que ces consultations puissent bénéficier de tous les services voulus. Conformément à la pratique établie, les consultations officielles serviront à formuler des observations générales sur les propositions et à les adopter *ad referendum*. Tous les travaux de rédaction s'effectueront pendant ces consultations (sans service d'interprétation ni d'autres services), sous la direction des coordonnateurs/facilitateurs désignés.

Rapport du Conseil économique et social

9. Conformément à l'alinéa c) du paragraphe 4 de la section D de l'annexe à la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, la question intitulée « Rapport du Conseil économique et social » devrait être examinée dans son intégralité en séance plénière; le Bureau a toutefois précisé que les sections pertinentes du chapitre premier du rapport qui relèvent de points de l'ordre du jour déjà renvoyés aux grandes commissions seraient examinées par la Commission concernée, l'Assemblée générale prenant la décision finale (voir A/59/250/Add.1, par. 4).

Conclusion des travaux de la Commission

10. Étant donné le nombre des séances allouées à la Deuxième Commission, il est proposé que celle-ci fixe au 1^{er} décembre 2006 la date d'achèvement de ses travaux.

Annexe

Projet de programme de travail de la Deuxième Commission

Point de l'ordre du jour

Documentation

Semaine du 18 au 22 septembre

Lundi 20 septembre

10 heures

Organisation des travaux

Semaine du 2 au 6 octobre

Lundi 2 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Débat général

Mardi 3 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Débat général (*suite*)

Mercredi 4 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Débat général (*fin*)

Vendredi 6 octobre

10 heures-13 heures (*manifestation parallèle*)

Semaine du 9 au 13 octobre

Lundi 9 octobre

10 heures-midi (*manifestation parallèle*)

Midi-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 50 : Questions de politique
macroéconomique

b) Système financier international
et développement

c) Crise de la dette extérieure
et développement

d) Produits de base

Rapport du Secrétaire général sur le système
financier international et le développement
(A/61/136)

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution
récente de la dette extérieure (A/61/152)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport
sur les tendances et perspectives mondiales
concernant les produits de base (A/61/202)

Mardi 10 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 51 : Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre et le suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement (A/61/253)

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 50 b) et d)

Mercredi 11 octobre

10 heures-13 heures

Point 67 : Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unis, y compris l'assistance économique spéciale¹

b) Assistance économique spéciale à certains pays et à certaines régions

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance humanitaire et le relèvement pour El Salvador et le Guatemala (A/61/78-E/2006/61)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance économique et l'aide au relèvement fournies à certains pays et à certaines régions (A/61/209)

c) Participation de volontaires, les « Casques blancs », aux opérations de secours humanitaire et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par l'Organisation des Nations Unies

15 heures-17 heures et 17 heures-18 heures
(*manifestations parallèles*)

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 51

Jeudi 12 octobre

10 heures-13 heures

Point 49 : Les technologies de l'information et des communications au service du développement

Rapport du Secrétaire général sur les technologies de l'information et des communications au service du développement : bilan de l'application de la résolution 57/295 de l'Assemblée générale (A/61/254)

¹ Les points 67 a), d) et e) seront examinés en plénière. Les points 67 b) et c) ont été renvoyés à la Deuxième Commission en application des alinéas e) et g) du paragraphe 4 de l'annexe à la résolution 58/316 de l'Assemblée générale.

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Politique des organismes du système des Nations Unies pour l'utilisation des logiciels libres aux fins du développement » (A/61/94)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies (A/61/165)

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 67 b) et c)

Vendredi 13 octobre

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 49

Semaine du 16 au 20 octobre

Lundi 16 octobre

Célébration de la Journée mondiale de l'alimentation

Mardi 17 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 50 : Questions de politique macroéconomique

- a) Commerce international et développement
- Rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement (A/61/272)
- Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa trente huitième session directive (Supplément n° 15) [A/61/15 (Part I)]
- Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa trente huitième session directive (Supplément n° 15) [A/61/15 (Part II)]
- Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa trente huitième session directive (Supplément n° 15) [A/61/15 (Part III)]
- Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa trente huitième session directive (Supplément n° 15) [A/61/15 (Part IV)]

Mercredi 18 octobre

10 heures-13 heures

Dialogue sur la mondialisation avec les secrétaires exécutifs des commissions régionales

15 heures-17 heures (*manifestation parallèle*)

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 50 a)

Jeudi 19 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 54 : Mondialisation et interdépendance

- | | |
|--|--|
| a) Mondialisation et interdépendance | Rapport du Secrétaire général sur le rôle de l'innovation, de la science et de la technique mises au service du développement dans le contexte de la mondialisation (A/61/286) |
| b) Migrations internationales et développement | Rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement (A/61/871) ²

Note du Président de l'Assemblée générale transmettant le résumé des rencontres interactives informelles de l'Assemblée générale avec des représentants d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile et du secteur privé (A/61/187) ³ |
| c) Culture et développement | |
| d) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert d'avoirs d'origine illicite et restitution de ces avoirs, notamment aux pays d'origine, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption | Rapport du Secrétaire général sur l'action préventive et la lutte contre la corruption et le transfert de fonds d'origine illicite et la restitution de ces fonds et avoirs aux pays d'origine (A/61/177) |
| e) Intégration des économies en transition à l'économie mondiale | Rapport du Secrétaire général sur l'intégration des économies en transition à l'économie mondiale (A/61/269) |

² Document portant une cote de la soixantième session de l'Assemblée générale car présenté au cours de cette session.

³ Pour le dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement.

Vendredi 20 octobre

10 heures-13 heures

Point 39 : Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé, sur leurs ressources naturelles

Note du Secrétaire général transmettant le rapport établi par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé (A/61/67-E/2006/13)

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre points 54 a) à e)

Semaine du 22 au 27 octobre

Lundi 23 octobre

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 39

Mardi 24 octobre

Jour férié à l'ONU

Mercredi 25 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 52 : Développement durable

Note du Secrétaire général transmettant les rapports des secrétaires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (A/61/225)

a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable (A/61/258)

b) Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires

Rapport du Secrétaire général sur la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires (A/61/277)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion d'une gestion intégrée de la région des Caraïbes dans le contexte du développement durable (A/61/268)

- | | |
|--|--|
| c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes | Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (A/61/229) |
| d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures | Note du Secrétaire général transmettant le rapport du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (A/61/225) |
| f) Convention sur la diversité biologique | Note du Secrétaire général transmettant le rapport du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (A/61/225) |
| g) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa neuvième session extraordinaire | Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa neuvième session extraordinaire (Supplément n° 25) (A/61/25) |
| | Rapport du Secrétaire général sur l'ouverture, à tous les États Membres, du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (A/61/322) |

Jeudi 26 octobre

10 heures-13 heures

Point 52 : Développement durable et points 52 a) à d), f) et g) (*suite*)

15 heures-18 heures

Point 53 : Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (Supplément n° 8) (A/61/8)

Rapport du Secrétaire général sur l'application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et le renforcement du Programme des Nations Unies sur les établissements humains (ONU-Habitat) (A/61/262)

Vendredi 27 octobre

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 53

Semaine du 30 octobre au 3 novembre

Lundi 30 octobre

10 heures-13 heures

Point 52 : Développement durable

e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (A/61/225)

15 heures-17 heures (*manifestation parallèle*)

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 52 a) à g)

Mercredi 1^{er} novembre

10 heures-13 heures (*manifestation parallèle*)

Jeudi 2 novembre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 57 : Activités opérationnelles de développement : activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du PNUD sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (A/61/292)

Rapport du Secrétaire général sur les données statistiques globales sur les activités opérationnelles de développement pour 2004 (A/61/77-E/2006/59)

Vendredi 3 novembre

15 heures-18 heures

Consultations officielles

Décisions sur les projets de proposition au titre des points 39, 49, 50 b) à d), 51, 53, 54 a) à e) et 67 b) et c)

18 heures – Heure limite de dépôt de projets de proposition au titre du point 57

Semaine du 6 au 10 novembre

Mercredi 8 novembre

10 heures-13 heures

Point 55 : Groupes de pays en situation particulière

- | | |
|--|---|
| a) Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés | Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 (A/61/82-E/2006/74 et Corr.1) ⁴

Rapport du Secrétaire général pour l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 ⁴

Note du Président de l'Assemblée générale transmettant le résumé des conditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec des représentants d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile et du secteur privé (A/61/162) |
| b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit | Rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty (A/61/302) |
- Jeudi 9 novembre*
- 18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 55 a) et b)
- Vendredi 10 novembre*
- 10 heures-11 h 30 (*manifestation parallèle*)
- 11 h 30-13 heures et 15 heures-18 heures
- Point 56** : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement
- | | |
|--|---|
| a) Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) | Rapport du Secrétaire général sur la célébration de l'Année internationale du microcrédit (2005) (A/61/307)

Rapport du Secrétaire général sur la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (A/61/306) |
| b) Coopération pour le développement industriel | Rapport du Secrétaire général sur la coopération pour le développement industriel (A/61/305) |

⁴ Pour la réunion de haut niveau d'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010.

Semaine du 13 au 17 novembre

Lundi 13 novembre

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 56 a) et b)

Mardi 14 novembre

10 heures-13 heures

Point 58 : Formation et recherche

a) Université des Nations Unies

Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies (Supplément n° 31) (A/61/31)

b) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

Rapport du Directeur exécutif de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (A/61/14)

Mercredi 15 novembre

10 heures et 15 heures

Conférence des Nations Unies de 2006 pour les annonces de contributions aux activités de développement

Conférence de 2006 de l'Organisation des Nations Unies/de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour les annonces de contributions au Programme alimentaire mondial

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 58 a) et b)

Vendredi 17 novembre

15 heures-18 heures

Consultations officielles

Décision sur les points 50 a), 52 a) à g), 55 a) et b) et 57

Semaine du 27 novembre au 1^{er} décembre

Jeudi 30 novembre

15 heures-18 heures

Consultations officielles

Décision sur les projets en suspens

Vendredi 1^{er} décembre

15 heures-18 heures

Consultations officieuses

Décision sur les points en suspens

Conclusion des travaux de la Deuxième
Commission
